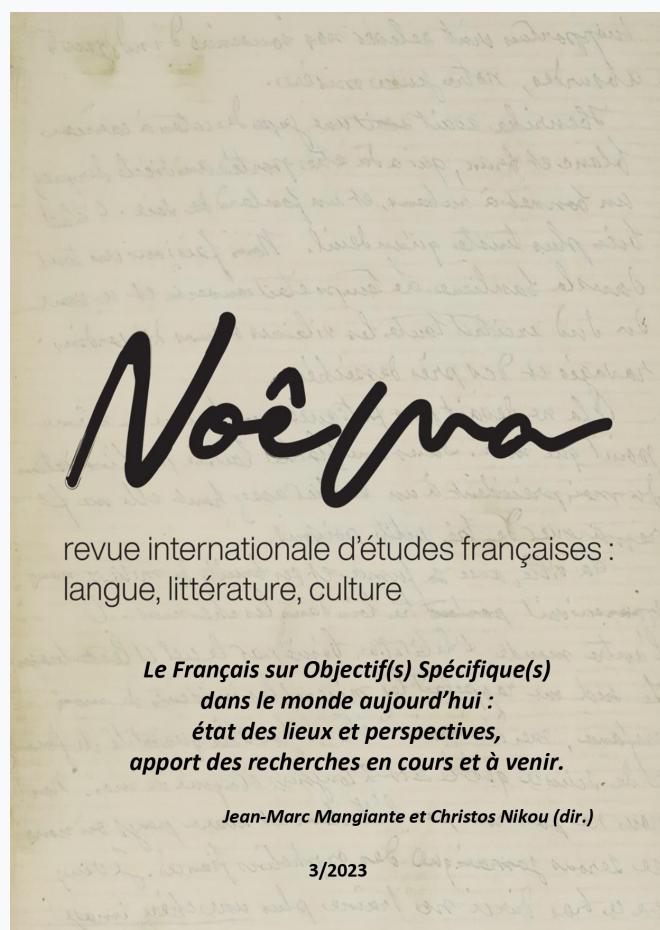


Noêma, revue internationale d'études françaises : langue, littérature, culture

Vol 1, No 3 (2023)

Le Français sur Objectif(s) Spécifique(s) dans le monde aujourd'hui : état des lieux et perspectives, apport des recherches en cours et à venir.



Reconstituer des discours authentiques à partir de documents authentiques annexes : la démarche FOS pour le droit foncier et le droit forestier pour la sécurisation de la terre pour les peuples autochtones en RDC.

François Montier

doi: [10.12681/noema.36683](https://doi.org/10.12681/noema.36683)

Copyright © 2024, François Montier



This work is licensed under a [Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 4.0](https://creativecommons.org/licenses/by-nc-sa/4.0/).

To cite this article:

Montier, F. (2024). Reconstituer des discours authentiques à partir de documents authentiques annexes : la démarche FOS pour le droit foncier et le droit forestier pour la sécurisation de la terre pour les peuples autochtones en RDC. *Noêma, Revue Internationale d'études françaises : Langue, littérature, Culture*, 1(3), 25-39. <https://doi.org/10.12681/noema.36683>

Reconstituer des discours authentiques à partir de documents authentiques annexes : la démarche FOS pour le droit foncier et le droit forestier pour la sécurisation de la terre pour les peuples autochtones en RDC.

François MONTIER

Université Transilvania – Brasov (Roumanie)
montier.francois@yahoo.com

Résumé

Cet article présente la recherche-action entreprise dans le champ du Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) à partir de l'exemple d'une apprenante travaillant avec des partenaires congolais pour la sécurisation de la terre pour les peuples autochtones en République Démocratique du Congo (RDC). Cette recherche s'articule autour des documents authentiques annexes, notion développée suite au refus de l'employeur de fournir les interactions authentiques de l'apprenante. Nous avons voulu savoir comment discerner les discours nécessaires au travail en partenariat dans un processus de sécurisation de la terre en RDC à partir d'un corpus de documents authentiques annexes dans le cadre d'une démarche FOS. Nous soutenons ici qu'un corpus de documents authentiques annexes peut nous permettre d'approcher les discours authentiques auxquels n'a pas accès le concepteur FOS.

Mots-clés : *Français sur Objectifs Spécialisés (FOS), République Démocratique du Congo (RDC), corpus, documents authentiques*

Introduction

Le travail présenté dans cet article est issu de la recherche-action mise en place dans le cadre de notre mémoire de Master¹ dans le champ du Français sur Objectifs Spécifiques (FOS) à partir de l'exemple d'un cours particulier en ligne avec une apprenante suédoise travaillant avec des partenaires congolais pour la sécurisation de la terre pour les peuples autochtones en République Démocratique du Congo (RDC). Elle communique en français avec ses partenaires, le plus souvent à l'occasion de visioconférences. Cette recherche s'articule autour des documents authentiques annexes, c'est-à-dire des documents publics que l'employeur met à disposition de ses partenaires, mais qui ne sont pas directement les discours utilisés lors du partenariat, ni lors des interactions orales professionnelles de l'apprenante.

Nous avons voulu tenter de discerner les éléments de discours nécessaires au travail en partenariat dans un processus de sécurisation de la terre en RDC à partir d'un corpus de documents authentiques annexes dans le cadre d'une démarche FOS.

Nous reviendrons tout d'abord sur les principales notions théoriques qui structurent la collecte des données et la construction d'un corpus de documents authentiques annexes puis nous présenterons plus en détail le cas que nous étudions ici avant de présenter plus précisément la démarche qui a mené à la conception d'un cours de FOS pour le travail en partenariat pour la sécurisation de la terre en RDC.

¹ Master soutenu à l'Université de Rouen en juillet 2021 sous la direction de Christel Troncy.

1. De la collecte des données à la constitution d'un corpus

Dans cette première partie, nous reviendrons sur les principaux concepts théoriques de la collecte des données qui conduisent à la constitution d'un corpus de documents authentiques pour la mise en place d'un cours de FOS.

1.1. Une approche multi-dimensionnelle de la collecte des données

La démarche FOS se construit probablement en grande partie lors de la collecte des données. Elle vient confirmer ou infirmer les hypothèses émises lors de l'analyse des besoins et elle constitue la base de la future exploitation didactique.

La particularité du FOS est que le formateur rencontre des situations et des thématiques qui ne lui sont pas familières. La collecte des données est donc, dans un premier temps, une étape d'information pour le formateur. On se documente sur le domaine à traiter, ses acteurs, ses situations et les discours utilisés.

La collecte des données existantes consiste, entre autres, à recueillir les discours auxquels les apprenants seront confrontés en situation professionnelle, sur le terrain. Les données existantes regroupent tous les « discours de travail », qu'ils soient écrits ou oraux. Certains discours sont accessibles et peuvent être collectés aisément. De plus, ils peuvent avoir une existence autonome qui leur permet d'être interprétés de manière assez évidente par le formateur. D'autres discours, comme les documents internes, demandent une coopération avec un professionnel tant pour la collecte que pour leur interprétation.

Les discours oraux (réunions de travail, conversations téléphoniques, « scènes » de travail...) sont plus complexes à collecter : filmer ou enregistrer des situations réelles requiert des autorisations et certaines sont soumises au secret professionnel. Le simple fait de capter une situation de communication peut engendrer une modification du comportement des participants et ainsi modifier leurs discours.

Le travail du formateur FOS ne se limite donc pas seulement à recueillir des données mais à les constituer, « parce que tout ce qui est visible, observable dans le champ étudié vit et prend son sens à partir de fonctionnements institutionnels et culturels qui, eux, relèvent de connaissances partagées implicites et non observables » (Parpette, Carras et Abou Haidar, 2015 : 3). Certains de ces éléments devront être explicités par la suite avec les acteurs de terrain.

La dimension déontologique et juridique est aussi souvent mésestimée. La barrière symbolique entre le lieu de production et le lieu d'apprentissage qu'est la classe n'existe malheureusement pas toujours, chez les apprenants et encore moins auprès des institutions que nous contactons dans ce type de démarche. Tous les domaines professionnels sont soumis à des règles de confidentialité qui contraignent la collecte des données.

Le travail de recherche conduira à la constitution d'un corpus, c'est à dire, un échantillon suffisamment large et hétérogène de discours issus de documents authentiques qui permettront une analyse détaillée des actes discursifs.

1.2. De la place des documents authentiques dans la création d'un corpus

Un corpus en linguistique est défini comme « *a collection of pieces of languages that are selected and ordered according to explicit linguistic criteria in order to be used as a sample of the language* » (John Sinclair, 1996, dans André, 2019 : 213). Il s'agit d'un



nombre restreint de documents qui permettent de travailler un point particulier de la langue. Dans le cadre de notre démarche FOS, nous travaillerons sur un corpus autour du droit foncier, du droit forestier et de la sécurisation de la terre en RDC qui aura pour objectif final l'exploitation didactique.

Si les documents authentiques ne sont pas les seuls éléments à recueillir dans le cadre d'une démarche FOS, ils restent indispensables car comme l'indique Virginie André : « confronter les apprenants à ces corpus authentiques, c'est les confronter avec la variation à la fois contextuelle et langagière » (André, 2019 : 209-223). Claude Cortier (2019 : 207) complète cette position : « cela ouvre également la possibilité aux apprenants d'exercer leur choix et de mieux se situer face à la langue-culture cible et à ses variétés, d'exprimer empathie ou rejet et de revenir sur leurs propres expériences communicatives ». Enfin les documents authentiques permettent d'accéder à une multiplicité de situations similaires : « La réitération nécessaire dans l'apprentissage des compétences pourra se faire en utilisant des supports différents et variés pour éviter l'ennui des apprenants, l'observation et l'entraînement permettent de mettre en place des automatismes concernant divers aspects du fonctionnement langagier » (Jeanne-Marie Debaisieux, 2009, dans Cortier, 2019 : 201).

Sophie Dufour et Chantal Parpette modèrent un peu le recours aux documents authentiques. Leur utilisation en classe s'accompagne d'un phénomène de décontextualisation qui peut générer de l'opacité. Elles privilégièrent le terme de « données authentiques » (Dufour et Parpette, 2018 : 32) qui intègrent les discours existants et les discours sollicités (discours en situation et discours sur les situations). On peut ainsi remplir les deux fonctions de la démarche de formation : l'information sur le contexte et le développement des compétences linguistiques.

Dans notre étude, le corpus remplira ces deux fonctions. Il sera dans un premier temps informatif et nous permettra en tant que formateur de comprendre la complexité de la sécurisation de la terre en RDC. Dans un second temps il sera utilisé en tant que corpus de discours que nous analyserons pour construire notre démarche et, enfin, aboutir à la didactisation.

2. Présentation du cas

Dans le cadre d'une activité de formateur indépendant, nous avons collaboré avec une plate-forme de formation linguistique sur Internet qui propose des cours de langue à distance de manière synchrone. J'ai été contacté en mars 2020 par Y., chargée de programmes pour la RDC, au sein d'une Organisation Non Gouvernementale (ONG), elle souhaitait pratiquer le français pour être plus à l'aise dans ses communications professionnelles avec ses partenaires locaux.

L'employeur de Y. est une ONG suédoise en charge des questions en droit foncier en Afrique. Elle accompagne ses partenaires dans la sécurisation de la terre pour les peuples autochtones. Les employés ne travaillent pas directement avec les populations locales. Ils sont en contact avec des partenaires locaux qu'ils financent sur la base de projets et qui sont, eux, en charge de les mettre en place auprès des peuples autochtones. Dans notre cas, Y. accompagne des ONG congolaises pour la mise en place de projets de sécurisation de la terre pour les peuples autochtones.

Y. a une cinquantaine d'années et est suédoise. Elle est diplômée en droit international et en français. Elle a vécu en France pendant sa jeunesse. Elle a un niveau C1. Elle a décidé de suivre des cours de français pour améliorer ses compétences en production orale et enrichir son vocabulaire dans le domaine du développement international, du droit foncier et forestier.

L'employeur finance la formation mais n'est pas impliqué dans la relation avec l'institut de formation. Aucun cahier des charges n'a été transmis. Le diagnostic a eu lieu directement lors du premier cours avec le formateur.

En reprenant les critères de J.-M. Mangiante (2006 : 6), nous allons analyser notre étude de cas. Dans notre cas, il n'y avait pas d'objectif précis indiqué ni par le financeur de la formation, ni par l'organisme de formation. Cependant à l'issue de la première rencontre entre l'enseignant et l'apprenante, des besoins précis ont été identifiés et le formateur a, alors proposé, la mise en place d'une démarche FOS.

Les formations FOS sont des formations à court terme, ramassées dans le temps. Y. a réservé un module de 30 heures en ligne (cours de 30 minutes) qui convient à ce type de cours. L'institut de formation laisse aux étudiants la liberté de réserver leurs cours quand bon leur semble et sans limite de temps. Hani Qotb (2007 : 244) insiste sur l'aspect positif de ce point : « L'apprenant ressent une forte motivation lorsqu'il a la possibilité de suivre des cours selon son emploi du temps sans être obligé de se déplacer et d'avoir accès aux informations illimitées dans tous les domaines ».

Il a été établi dès le début que nous nous baserions sur des situations cibles issues du contexte professionnel de Y.. Pour chaque cours, l'apprenante propose une situation réelle à laquelle elle a été confrontée dans le cadre de sa pratique professionnelle. Elle sollicite le formateur pour des besoins de présentation de l'organisation, la prise de contact avec de futurs consultants, un retour sur des thématiques qui sont au cœur de ses interactions au moment du cours. Les besoins ne sont pas seulement lexicaux mais portent bien sur les discours dans des situations précises.

Nous avons donc dû nous familiariser avec les discours techniques originaux du droit foncier, de la sécurisation de la terre et leurs méthodologies spécifiques ainsi que sur le pays-cible, la RDC. Une forte documentation a initié la collecte des données.

L'un des plus grands défis de cette formation fut de rentrer en contact avec des acteurs de terrain. La spécificité du domaine d'action a fortement impacté ces rencontres. Cependant, nous avons tenté de trouver des alternatives pour obtenir des informations à la source. C'est notamment le rôle des documents authentiques annexes.

Le matériel à élaborer fut complètement original et se basait principalement sur les documents de travail de Y.. Chaque tâche soumise par Y. a fait l'objet d'une didactisation spécifique adaptée à ses besoins urgents.

Y. n'a pas pour objectif une certification générale ou de spécialité. Cela ne fait pas partie de la demande de son employeur et cela n'est pas non plus un objectif personnel. Par contre, elle est soumise à des objectifs de résultats dans son travail qui résultent de la qualité de ses contacts avec ses partenaires francophones. Nous sommes bien dans la situation d'une évaluation extérieure au programme qui ne dépend pas de l'institut de formation. Comme l'indique J.-M. Mangiante (*ibid.*), « la pratique pédagogique constitue en quelques sorte une simulation progressive de la pratique réelle ».



Les questions posées par Catherine Carras (Carras, Kohler *et al.*, 2007 : 15) au moment de l'identification de la demande nous permettent d'affirmer que nous sommes confronté à un public clairement identifié agissant dans un domaine très précis. Le cours particulier rend bien sûr le niveau homogène. En construisant avec Y. les objectifs du cours, nous avons précisé une demande qui n'était pas très explicite au début.

Cette étude aura pour but de démontrer la réalisabilité d'un tel cours quand il se confronte aux obstacles du terrain.

3. Présentation de la méthodologie d'enquête et de la démarche d'analyse

Alors que la méthodologie d'analyse des besoins se construisait, nous avons été confronté au refus de l'employeur d'observer et de collecter les échanges entre Y. et ses partenaires congolais. Le contexte géopolitique de la RDC et le sujet du droit foncier font que les informations manipulées par l'ONG sont considérées comme très sensibles et difficilement divulgables. L'organisation a aussi craint que la nature des échanges avec ses partenaires soit altérée par l'enregistrement.

Il nous a, alors, fallu trouver des alternatives aux outils préconisés par les chercheurs dans le domaine. Nous nous sommes donc basé sur les documents authentiques annexes collectés pour constituer un corpus en vue de la reconstitution de discours authentiques. Nous avons dû nous éloigner des recommandations des manuels de conception didactique en FOS et proposer des outils adaptés à la situation comme la fiche d'analyse des besoins, la fiche interlocuteur. Cela a, par la suite, influencé la construction et l'analyse du corpus ainsi que sa didactisation.

3.1. Le questionnaire d'analyse des besoins : reconstituer les besoins de l'apprenant.

Par ce questionnaire, nous avons essayé de couvrir certaines des tâches préconisées par J.-M. Mangiante (2007 : 137) : identification des postes de travail cibles, mesure du contexte et des enjeux de la communication professionnelle, analyse des besoins.

Le questionnaire d'analyse des besoins permet de faire une description précise des utilisations du français par l'apprenante et d'envisager les cadres et les modalités où elle va être en contact avec du français. On aborde les besoins techniques du domaine d'intervention ainsi que les besoins culturels qui ont un rôle majeur dans les métiers relationnels à l'international. Ce questionnaire est un discours sollicité sur les situations de communication et il sera important pour constituer le corpus de documents authentiques annexes et sa didactisation.

Ce questionnaire est divisé en cinq parties : profil de l'apprenant, conditions de travail, qualités nécessaires dans le domaine d'activité, motivation de l'apprenante et niveau de l'apprenante.

Dans la première partie du questionnaire, nous abordons le profil de l'apprenante. Ayant à faire à un domaine professionnel que nous ne connaissons pas, nous posons des questions détaillées sur le poste occupé (titre, responsabilité, mission) et les tâches réalisées pendant le temps de travail.

Nous interrogeons ensuite l'environnement de travail de l'apprenante, qu'il soit géographique, social ou environnement numérique de travail.

La troisième partie est centrée sur les aptitudes. L'idée est de recomposer des catégories de la fiche de poste de Y. qui ne nous a pas été fournie afin de mieux appréhender ses missions et préciser ses rapports avec les partenaires et les interactions qu'elle a avec eux.

La quatrième partie porte sur la motivation de l'apprenante, les conséquences d'une telle formation mais aussi ses souhaits en ce qui concerne la formation (rythme attendu, modalités d'apprentissage).

Dans la dernière partie, nous nous concentrerons principalement sur le niveau de français (formations antérieures en français, compétences langagières, besoins linguistiques).

Les réponses de Y. justifient la démarche FOS que nous avons voulu initier. Nous sommes face à une apprenante qualifiée qui a des besoins de communications spécifiques pour communiquer précisément avec un public déterminé. Elle souhaite que son domaine d'activité soit central dans le contenu du cours et aimerait se baser sur des documents spécialisés dans le droit foncier et forestier tout en acceptant de fournir des documents internes pour préparer ses futures missions. Le format du cours particulier se prête bien aux habitudes interactionnelles de l'apprenante puisque nous sommes dans une relation interpersonnelle en ligne, nous pourrons alors proposer des simulations proches de la réalité dans un environnement numérique de travail similaire.

3.2. La « fiche interlocuteur » : reconstituer les interactions orales.

Dans l'impossibilité d'observer les interactions orales de Y. avec ses partenaires, la fiche interlocuteur doit permettre de rapporter les relations professionnelles francophones de l'apprenante. C'est un document qui doit être complété pour chaque interlocuteur francophone qu'à l'apprenante et qui permet d'obtenir des informations sur la relation entretenue et les interactions mises en place. Cette démarche s'intéresse aux relations interpersonnelles. Elle est donc réalisable quand le cercle de relations de l'apprenante est assez limité. Dans notre cas, ce genre de méthode est envisageable car Y. travaille avec seulement quelques interlocuteurs en RDC.

Ce document, tout comme le questionnaire d'analyse des besoins, est un questionnaire sollicité par le formateur auprès de l'apprenante et dont elle a produit les réponses. Il participe aussi à la construction du corpus de documents authentiques annexes et à sa didactisation.

Le document est divisé en trois parties : l'identité de l'interlocuteur, la relation avec la personne et enfin l'interaction.

La fiche interlocuteur ne demande ni le nom de la personne ni le nom de son organisation. Nous nous sommes limités à des données géographiques, le titre du poste de l'interlocuteur ainsi que ses missions au sein de sa propre organisation.

Nous avons ensuite voulu distinguer le contenu et la relation au sein de l'interaction. D'une part le contenu, qui est l'information transmise, d'autre part la relation qui est le cadre des rapports entre interactants. La relation est une métacommunication, elle englobe le premier aspect, le contenu, en indiquant la manière dont l'énoncé doit être reçu, à un niveau supérieur. Pour définir la relation, nous avons demandé de déterminer le type de relation hiérarchique et de proximité que Y. entretient avec le sujet de la fiche. La hiérarchie ne se réfère pas seulement à l'organigramme formel mais bien à la relation interpersonnelle qui existe avec



l'interactant. Nous avons aussi demandé de déterminer le cadre participatif tant au niveau spatial que temporel en détaillant s'il s'agissait d'interactions individuelles ou bien de groupe. La troisième partie de l'analyse porte plus précisément sur le contenu de l'interaction.

Pour chaque interlocuteur nous avons distingué interactions orales et écrites en demandant à chaque fois les modalités de communication, les supports et les documents transmis. Nous avons aussi demandé de lister les sujets abordés ensemble en faisant la distinction entre interactions formelles et informelles. Nous avons principalement détaillé les fonctions de ces interactions pour connaître les actions réalisées avec chacune des personnes.

La dernière question porte sur les difficultés rencontrées avec chacun de ses interlocuteurs. Nous ne pouvions pas constater les écueils au sein des interactions car nous n'étions pas en capacité de les observer. Nous avons donc dû passer par le ressenti de Y. pour qu'elle indique ce qui était problématique pour elle.

Y. a identifié trois interlocuteurs en RDC. Depuis mars 2020, le contexte sanitaire a fortement impacté la manière dont les rencontres se déroulent. Alors qu'il était d'usage que la chargée de programmes se rendent en RDC sur le terrain trois à quatre fois par an, les confinements successifs et la fermeture des frontières ont obligé à ce que l'intégralité des interactions avec les partenaires se déroule en ligne. Soumis aux mêmes contraintes, nous n'avons pas pu nous déplacer pour préparer le cours.

Pour synthétiser l'analyse du corpus, nous proposons trois tableaux récapitulatifs qui confrontent les informations collectées à partir de la fiche interlocuteur aux informations collectées au sein du corpus de documents authentiques spécialisés qui pourront servir comme support de cours.

Situations d'interaction attendues à partir de la fiche interlocuteur	Situations d'interaction reconstituées à partir du corpus de textes
Online Visite de terrain Conférence Rendez-vous individuel Rendez-vous de groupe	Online Rendez-vous individuel

Tableau 1 : Récapitulatif des situations d'interaction du droit foncier et forestier pour la sécurisation de la terre pour les peuples autochtones en RDC relevés dans la fiche interlocuteur et à partir du corpus de textes

Parmi les trois partenaires de Y., deux sont membres de l'organisation locale partenaire (le directeur exécutif et la responsable des problématiques de genre), le troisième est consultant pour les relations communautaires. Cette distinction change la relation que Y. a avec eux puisque dans les deux premiers cas, Y. a une relation de bailleur / sollicitant tandis que dans le troisième cas, c'est une relation client / prestataire.

Leurs relations se construisent autour de consultations, d'audits, d'entretiens et d'enquêtes. À chaque fois, il existe une dépendance entre les parties, l'ONG suédoise occupe une position haute puisque c'est elle qui subventionne ou qui paye les factures.

Parmi les fonctions décrites, on retrouve les fonctions du discours scientifique et technique : informer, décrire des processus, des tendances. Il s'agit de répondre aux besoins d'enquête et de consultation. Y. décrit des interactions pour exprimer la condition et l'intention. En fonction de la certitude de la situation, l'interaction sera plus ou moins conditionnée. On remarque aussi que l'argumentation apparaît dans deux des trois fiches. Il existe donc des débats avec des positions contradictoires et chaque partie prenante argumente pour défendre son point de vue.

Fonctions attendues à partir de la fiche interlocuteur	Fonctions reconstituées à partir du corpus de textes
Décrire des processus	Décrire des processus
Décrire des tendances	
Exprimer des conditions	Exprimer des conditions
Exprimer des intentions	Exprimer des intentions
Accentuer	Accentuer
Argumenter	Argumenter
Compter	
Exprimer l'accord, le désaccord	
Dire de faire	Dire de faire
Énumérer	Conseiller
	Énumérer

Tableau 2 : Récapitulatif des fonctions langagières relatives au droit foncier et forestier pour la sécurisation de la terre pour les peuples autochtones en RDC relevées dans la fiche interlocuteur et à partir du corpus de textes

Les sujets sont beaucoup plus diversifiés. La situation de la RDC, des peuples autochtones et des communautés locales reste bien évidemment le point central. On observe cependant que la relation avec le consultant et avec le directeur exécutif sont beaucoup plus administratives avec des documents qui sont en rapport avec la gestion de projets (conditions de travail, gestion financière, analyse des résultats).

*Reconstituer des discours authentiques à partir de documents authentiques annexes :
la démarche FOS pour le droit foncier et le droit forestier
pour la sécurisation de la terre pour les peuples autochtones en RDC.*

Sujets attendus à partir de la fiche interlocuteur	Sujets reconstitués à partir du corpus de textes
<p>La question de genre et l'inclusion Directives et recherches sur la question de genre La situation en RDC La situation des communautés Les peuples autochtones et les communautés locales Lutte anti-corruption Conditions de travail Organisation du travail Perspectives de travail Résultats Relation prestataires - partenaires Lutte contre le changement climatique Budget Passation de marché</p>	<p>La situation en RDC La situation des communautés Les peuples autochtones et les communautés locales Lutte anti-corruption Organisation du travail Perspectives de travail</p>

Tableau 3 : Récapitulatif des sujets d'interaction du droit foncier et forestier pour la sécurisation de la terre pour les peuples autochtones en RDC relevés dans la fiche interlocuteur et à partir du corpus de textes

On constate également un écart entre les types de documents qu'ils se transmettent. Avec la responsable des thématiques de genre, Y. indique qu'elles travaillent à partir d'études scientifiques et de rapports. Avec ses deux autres interlocuteurs, il s'agit plus spécialement de documents techniques en lien avec la relation contractuelle qu'ils ont instaurée : contrats et plans de travail, rapports du consultant, budgets. Ce deuxième point va nous poser problème car l'employeur refuse que nous ayons accès aux documents internes, or une partie des interactions de Y. est basée sur ces documents.

Cette méthode est une première étape dans la reconstitution des discours authentiques puisqu'elle nous permet de déterminer quelles sont les interactions que l'apprenante réalise en français. Elle va guider la recherche des documents authentiques annexes pour la constitution du corpus.

3.3. La constitution d'un corpus en droit foncier et droit forestier : des documents aux discours

Les contraintes de collecte nous ont obligé à ne travailler qu'à partir d'Internet. Le droit foncier et le droit forestier dans le cadre du développement international sont des thématiques très précises et très pointues et les informations publiées dans le domaine sont rares ou peu accessibles. Travaillant dans le contexte de la RDC, il n'était pas non plus possible de nous référer à un contexte européen puisque les problèmes de sécurisation de la terre sont complètement différents entre l'Europe et l'Afrique.

Pour notre recherche, nous nous sommes concentré sur des documents en français qui utiliseraient exactement les thématiques que nous retrouverons dans le cours et qui pourraient, à terme, être utilisés didactiquement. Le contact avec les acteurs des situations de communication a été indirect, cependant nous avons pu compter sur la collaboration de notre apprenante qui nous a transmis toutes les informations qu'elle était en mesure de nous transmettre.

Pour les informations techniques et scientifiques, nous nous sommes orienté vers des organisations francophones et Y. nous a aussi transmis un certain nombre des documents avec lesquels elle travaille. Si les documents institutionnels avaient une vraie vocation didactique car utilisés dans le contexte professionnel de Y., les documents scientifiques étaient plus destinés à obtenir des informations préalables pour mieux connaître le domaine.

Nous n'avons eu accès à aucune interaction, par contre nous avons pu obtenir des documents de présentation et des guides de travail rédigés par l'employeur ainsi que des documents publics que lui transmettaient ses partenaires de RDC (textes de lois, publications rédigées par leurs soins). Nous nous sommes donc uniquement basé sur les éléments fournis par Y. pour cerner les différentes interactions qu'elle avait avec ses partenaires.

La collecte de données s'est accompagnée d'une veille médiatique. Nous nous sommes naturellement orienté vers les médias congolais en recherchant particulièrement des médias audiovisuels pour obtenir des discours oraux locaux qui compléteraient la somme déjà constituée de documents écrits et qui seraient nécessaires à la construction d'un cours dont l'objectif principal est la communication orale. L'objectif très précis du cours a restreint, à chaque fois, l'étendue des résultats exploitables.

Bien que consultées, les bases de données linguistiques et lexicographiques n'ont pas apporté de données probantes pour la suite de notre étude.

Le corpus final est constitué de 22 discours écrits et oraux. Nous avons été attentif à diversifier les formes de documents en intégrant des discours audiovisuels afin de pouvoir pratiquer les quatre compétences langagières. L'ensemble des documents a été soumis à Y. qui a validé leur pertinence et le lien avec son activité professionnelle. Les deux tiers de ces documents ont d'ailleurs été recommandés par Y. puisque ce sont des textes de son organisation ou bien des documents qu'elle a dû traiter dans le cadre de son travail.

Notre corpus contient quatre guides de bonnes pratiques (cartographie participative, organisation démocratique, suivi de projets). Ce sont des documents prescriptifs qui présentent en détails les situations dans lesquelles on doit avoir recours à ce genre d'ouvrages ainsi que les techniques à développer le cas échéant. Ils expriment le « dire le faire » et le « à faire ». On note donc l'utilisation de verbes modaux et d'expressions qui vont exprimer la possibilité ou l'obligation. Les auteurs ont recours à l'énumération et à des formes morphosyntaxiques qui établissent un constat. La contextualisation est souvent accompagnée de questions qui doivent permettre aux lecteurs de s'interroger sur leurs propres pratiques ; on retrouve alors les éléments spécifiques de construction d'une question formelle en français.

À partir de ces documents on pourra proposer des activités autour de la nominalisation, la quantification et on pourra simuler des actions orales de présentation, de consultation ou de formation à destination des partenaires.



Notre corpus est constitué de deux rapports. Ce sont des textes scientifiques rédigés par des experts en foresterie communautaire ou en anthropologie qui décrivent une situation précise. Les deux documents écrits présentent la situation des peuples autochtones en RDC. Ce sont deux documents qui ont été transmis à Y. par ses partenaires locaux. On retrouve diverses expressions idiomatiques qui permettent de se référer à un texte juridique. Le champ lexical du droit est alors fréquemment utilisé.

Pour se conformer à la pratique professionnelle de l'apprenante, ces documents doivent être exploités pour des exercices de compréhension écrite, de recherche d'informations ou bien de synthèse thématique orale.

Nous disposons de deux présentations sous forme de diapositives. Elles sont issues de processus de formation en développement international (montage de projet et politique de passation de marchés). On retrouve encore une fois le contexte de formation.

Ces documents demandent une présentation de la structure, du projet ou d'une chronologie qui requiert la description d'une situation, et la définition du contexte et de la chronologie. L'ensemble des diapositives doivent prendre sens dans un discours cohérent et construit. Bien qu'ils n'apparaissent pas dans les documents, les connecteurs logiques sont nécessaires à l'interprétation du document.

Ces documents sont d'excellents supports pour la simulation orale. Ils reprennent exactement la situation dans laquelle peut se trouver Y. dans son contexte professionnel. Le cours peut donc servir de répétition avec des activités spécifiques sur les connecteurs logiques pour préciser les transitions entre les idées.

L'ensemble des cinq discours audiovisuels sont des produits médiatiques donc émis dans un cadre social impliquant un ensemble de règles et de normes à respecter. L'objectif affiché du journaliste comme des invités est de présenter une situation, d'informer le public. Ils tiennent à chaque fois, un discours constructif, non répétitif et s'efforcent d'être exhaustifs (limité dans le temps). Les interactants utilisent à chaque fois un langage vulgarisateur destiné au grand public pour rendre compréhensibles les thématiques du droit forestier et de la sécurisation de la terre pour les peuples autochtones. On ne note aucun marqueur notable d'une variante congolaise du français.

L'objectif de Y. n'est pas d'imiter la variante congolaise du français mais bien de s'exprimer dans un langage clair et précis en ayant recours à une forme standard du français adaptée au contexte international. L'apprenante ne s'est, d'ailleurs, jamais plainte de problèmes de compréhension issus de la manière de parler de ses interlocuteurs.

Par la collecte de documents authentiques annexes et le recueil d'informations par des méthodologies alternatives aux canons classiques de la démarche FOS, nous avons pu reconstituer les interactions auxquelles participe l'étudiante. Alors que le corpus est désormais constitué et qu'il a été analysé, nous parvenons à la dernière étape : l'élaboration didactique.

4. Didactiser un cours de FOS sur la sécurisation de la terre en RDC à partir de documents authentique annexes

L'ensemble de l'étude a permis la réalisation de six séquences de cours ayant une durée approximative de deux heures chacune (4 cours de 30 minutes par séquence). Nous présentons ici la troisième séquence qui porte sur la reconnaissance des peuples autochtones en RDC.

Suite à une proposition de loi de novembre 2020 et approuvée en mars 2021 par le Parlement congolais, Y. a soumis cette thématique de cours. Nous avons alors préparé une session de cours qui aborde cette question tout en la reliant au droit foncier et aux interactions qu'elle peut avoir avec ses partenaires.

Dans ce cours, l'objectif est d'utiliser le discours indirect et les outils permettant de faire référence oralement à des textes complexes au sein d'un discours clair et structuré. Dans le cadre d'une progression en spirale (du plus restreint au plus large), l'objectif est que l'apprenante soit en mesure de pouvoir citer des documents (législatifs ou non) ainsi que des intervenants puis de les mettre en corrélation avec d'autres éléments existants dans le cadre d'une synthèse orale portant sur une des thématiques au cœur du travail de sécurisation de la terre en RDC.

Nous avons utilisé quatre documents authentiques annexes pour cette séquence de cours. Nous nous basons sur deux rapports d'information sur les peuples autochtones en RDC et leur situation actuelle tant sur le plan factuel que législatif. Nous complétons avec des extraits d'interview. Nous varions ainsi les formes de discours avec un document audio issu de *Radio Okapi*, un média congolais. Nous abordons les discours culturels congolais par le prisme de thématiques techniques (législative et anthropologique). Y. nous a fourni, au moment de son adoption par le Parlement, le texte de la proposition de loi qui est la base du dernier exercice de la session.

Les quatre activités de communication langagière du *Cadre européen commun de référence pour les langues* (CECRL) sont travaillées dans cette séquence. La production écrite permet d'introduire le sujet grâce à une synthèse. Les exercices de compréhension orale viennent compléter les informations recueillies précédemment. La compréhension écrite est utilisée pour structurer les objectifs linguistiques avant de passer à la production orale où l'ensemble des éléments acquis jusqu'à présent sont réutilisés dans le cadre d'une présentation orale.

Dans le premier exercice, nous demandons à l'apprenante de résumer la situation des peuples autochtones dans un court texte descriptif. Nous simulons dès le début une situation de communication proche du réel en la mettant en relation avec un confrère francophone qui ne travaillerait pas en RDC. C'est une situation de communication qui peut se présenter pour entretenir le réseautage et partager de l'information entre collègues.

Le deuxième exercice est l'occasion d'actualiser les informations recueillies jusqu'à présent à partir de l'interview d'un des représentants autochtones en RDC. La chargée de programmes doit être en mesure d'analyser les conditions de vie et le contexte que rencontrent les peuples autochtones c'est pourquoi les questions portent aussi bien sur l'aspect anthropologique que législatif.

La session de cours se concentre, dans un deuxième temps, sur la construction du texte législatif et sur la manière dont on peut y faire référence. Un premier texte lacunaire permet de résituer le contexte et l'objectif des principaux textes qui



structurent l'organisation des communautés locales en RDC. Ce texte va nous servir comme base lexicale puisque nous l'utilisons pour identifier des expressions idiomatiques permettant de citer un texte de loi. Par le texte lacunaire, nous souhaitons que l'apprenante fasse le lien entre le contenu des articles et le texte de loi pour identifier le champ d'action de chacun. L'exercice grammatical peut être complété par une remédiation sur le discours indirect pour revoir les verbes introducteurs.

Le dernier exercice synthétise les informations et les points grammaticaux abordés depuis le début de cette séquence de cours. Nous proposons deux nouvelles situations de communication proches du réel. Dans la première situation, l'apprenante doit s'adresser à l'un de ses partenaires de RDC pour proposer un résumé d'une interview qu'elle aurait entendu à la radio. Dans la deuxième partie, nous lui demandons d'adopter le discours de son employeur au cours d'une synthèse comparant la situation des peuples autochtones dans un contexte pré et post-légifération et en la mettant en perspective avec le travail de terrain réalisé par l'ONG et ses partenaires. On demande à chaque fois à l'étudiante de citer ses sources et donc de faire référence aux documents et/ou aux interlocuteurs. En répondant à la dernière question, nous simulons une rencontre avec un partenaire pour évaluer une situation et déterminer de nouvelles perspectives de travail dans l'action sur le terrain.

Cette séquence a recours au lexique technique du droit et de l'anthropologie pour aborder une thématique au cœur de l'actualité du métier de Y. comme elle l'a notifié dans sa fiche interlocuteur et comme nous l'avons résumé dans le tableau récapitulatif des sujets d'interaction du droit foncier et forestier. L'enchaînement d'activités faisant appel aux différentes compétences du CECRL nous permet de reconstituer des discours proches du réel à l'image des interactions qu'elle peut avoir avec ses partenaires et avec lesquels elle aborde la question des peuples autochtones et des communautés locales.

Conclusion

Nous avons consacré cette étude au rôle des documents authentiques annexes dans la reconstitution des discours professionnels. À l'issue de l'étude de la demande de formation, nous avons soumis l'hypothèse suivante : un corpus de documents authentiques annexes aux discours peut nous permettre d'approcher les discours authentiques auxquels n'a pas accès le concepteur FOS.

Face à l'impossibilité de collecter les discours authentiques *in-situ*, notamment les interactions orales de l'apprenante avec ses partenaires locaux, nous avons proposé des outils alternatifs à la méthodologie classique du FOS afin de répondre à la commande du client tout en respectant les étapes de la construction d'un cours de spécialité. L'ensemble de notre démarche a été centrée sur l'apprenante. Sa collaboration dans la collecte des informations et la validation des hypothèses de discours a été capitale dans la menée de cette étude.

Nous avons pu déterminer de manière générale les types de relations avec les interlocuteurs de l'apprenante et les actions majeures menées dans le cadre des interactions. Cependant il a été plus difficile d'obtenir des détails précis notamment en ce qui concerne les discours tenus par les interlocuteurs. Les informations

collectées ont cependant permis de guider la constitution du corpus et la construction des fiches didactiques.

Cette démarche, en partie éloignée des recommandations de la littérature FOS qui préconisent la collecte et l'utilisation des documents authentiques *in-situ*, nous permet de contourner le refus de coopération du financeur de la formation soucieux de ne pas divulguer des informations sensibles et préoccupé de ne pas altérer la nature des échanges avec ses partenaires et de « revisiter » à notre manière la notion d' « authentique ».

La méthodologie que nous présentons ici est aussi une réponse aux contraintes économiques et académiques auxquelles sont confrontés les formateurs FOS mais auxquelles ils doivent s'adapter pour préserver la qualité pédagogique d'un cours de français sur objectifs spécialisés.

Références bibliographiques

- ANDRÉ V. « Des corpus oraux et multimodaux authentiques pour acquérir des compétences sociolangagières », in L. GAJO, J.-M. LUSCHER, I. RACINE et F. ZAY (dir.), *Variation, plurilinguisme et évaluation en français langue étrangère*, Genève, Peter Lang, 2019, p. 209-223.
- CARRAS C., KOHLER P., SJILAGYI E., TOLAS J., *Le français sur objectifs spécifiques et la classe de langue*, Paris, CLE international, coll. « Techniques et pratiques de classe », 2007.
- CORTIER C. « Des documents authentiques aux corpus oraux : vers une approche sociodidactique ? », in L. GAJO, J.-M. LUSCHER, I. RACINE et F. ZAY (dir.), *Variation, plurilinguisme et évaluation en français langue étrangère*, Genève, Peter Lang, 2019, p. 197-208.
- DUFOUR S., PARPETTE C., « Le français sur objectif spécifique : la notion d'authentique revisitée », *ILCEA*, n° 32, 2018.
Disponible sur : <<http://journals.openedition.org/ilcea/4814>> [consulté le 20/12/2023].
- MANGIANTE J.-M. et PARPETTE C., *Le Français sur objectif spécifique : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours*, Paris, Hachette, coll. « Français Langue Étrangère », 2004.
- MANGIANTE J.-M., « Français de spécialité ou français sur objectif spécifique : deux démarches didactiques distinctes », *Actes du congrès international de linguistique française / Linguistique plurielle*, vol. 1, juillet 2006, Valencia, 2006, p. 137-151. Disponible sur : <<https://dialnet.unirioja.es/servlet/articulo?codigo=4030419>> [consulté le 20/12/2023].
- MANGIANTE J.-M., « Une démarche de référentialisation en français des professions : le partenariat universités – Chambre de commerce et d'industrie de Paris (CCIP) », *Le français dans le monde. Recherches et Applications*, n° 42, 2007, p. 129-145.



*Reconstituer des discours authentiques à partir de documents authentiques annexes :
la démarche FOS pour le droit foncier et le droit forestier
pour la sécurisation de la terre pour les peuples autochtones en RDC.*

PARPETTE C., CARRAS C. et ABOU HAIDAR L., « Avant-propos », *Points Communs*, n° 2 (« Méthodologie de collecte des données en Français sur Objectif Spécifique »), Centre de langue française – CCI Paris Île-de-France, 2015, p. 3-4. Disponible sur : https://www.lefrancaisdesaffaires.fr/wp-content/uploads/2016/12/Points-Communs_Avril_2015_n2.pdf [consulté le 20/12/2023].

QOTB H., *Vers une didactique du français sur Objectifs Spécifiques médié par Internet*, thèse en Science du Langage, Université Paul Valéry – Montpellier III, 2007. Disponible sur : <https://theses.hal.science/tel-00335245/document> [consulté le 20/12/2023].